

CENTRALE SOLAIRE : PASSAGE DE TÉMOIN

En début d'année 2015, la commission municipale Agenda 21 lançait l'idée d'une centrale solaire photovoltaïque citoyenne, pour développer l'idée "de faire ensemble" sur le principe des centrales villageoises*.

Ainsi, dès le mois de janvier, elle a sollicité une étude d'opportunité auprès de l'AGEDEN pour trois bâtiments publics : l'école, la salle socio-éducative et la salle polyvalente. S'en suivent deux réunions avec des acteurs invités présentant des structures adaptées à ce type de projets et deux sociétés ayant réalisé des projets similaires en Ardèche.

À l'issue de la réunion de septembre, sept citoyens se proposent pour définir les statuts d'une future société, mener les études de faisabilité technique, établir une charte éthique et étudier la viabilité financière. De là naît **Buxia Énergies**, Société par Actions Simplifiée à gouvernance coopérative avec huit actionnaires initiaux.

Buxia Énergies est une société à capital variable qui collectera les fonds citoyens pour réaliser au moins quatre centrales dont elle assurera l'exploitation.



Photomontage de la salle socio-éducative

Pour rejoindre le projet ou pour plus d'informations :

- page Web : www.buxia-energies.fr, vous y trouverez les documents clefs à télécharger ainsi qu'un formulaire d'adhésion.
- par courriel : contact@buxia-energies.fr ;
- par courrier : Buxia Énergies - 125, Rue de la grande montée 38500 LA BUISSE.

* Pour en savoir plus sur les centrales villageoises : <https://www.youtube.com/watch?v=erVs5sEt0n8>

Les premières estimations montrent en effet qu'il faut au moins quatre centrales pour assurer la pérennité de l'entreprise. Et deux projets sont prévus pour 2016. L'un d'eux sera l'équipement du toit de la salle socio-éducative.

LA BUISSE CINÉ-CLUB VENDREDI 5 FÉVRIER À 20 H 30 Espace de La Tour



« Freaks » (1932)

Film culte de Tod Browning
Présentation et diffusion gratuite du film suivies d'un débat

Résumé

Lorsque Cléopâtre, la trapéziste, arrive parmi les "freaks" (monstres) du cirque Tetrallini, sa beauté physique fait tout de suite effet sur le lilliputien Hans, qui en tombe amoureux, au grand désarroi de Frieda l'écuyère naine, et accessoirement sa fiancée...

Tennis club

Un week-end de jeux

SUPER LOTO

Samedi 06 février

Ouverture 13h salle polyvalente

CONCOURS BELOTE

Dimanche 07 février

Inscriptions 13h30 salle polyvalente



Dimanche 31 janvier

ACCA - MATINÉE BOUDINS ANDOUILLES ET BUGNES

Salle polyvalente à partir de 9 h

Vendredi 5 février

PERMANENCE ARCHITECTE CONSEIL

Mairie de 15 h 30 à 17 h 30 sur rendez-vous

LA BUISSE CINÉ-CLUB

Espace de La Tour à 20 h 30
(voir article en 1^{ère} page)

MJC - SOIRÉE JEUX

MJC à partir de 20 h
(voir dernière page)

Samedi 6 février

PERMANENCE URBANISME

Mairie de 11 h à 12 h sur rendez-vous

TENNIS CLUB - LOTO

Salle polyvalente à partir de 13 h
(voir article en 1^{ère} page)

Dimanche 7 février

TENNIS CLUB - CONCOURS DE BELOTE

Salle polyvalente dès 13 h 30
(voir article en 1^{ère} page)

Lundi 8 février

RÉUNION PUBLIQUE : AVENIR DU COMITÉ DES FÊTES

Mairie à 18 h (voir article ci-contre)

Samedi 13 février

DÉFI DANSE - REPAS DANSANT ST VALENTIN

Salle polyvalente à 19 h 30
Soirée rock avec le groupe « Tungstène »
Réservation : 06 87 98 34 79

Mardi 16 février

CLUB LECTURE

Bibliothèque à 20 h 30

Du 17 au 19 février

ASS. SHANTI - STAGE DE YOGA POUR ENFANTS

Salle socio-éducative de 10 h à 12 h
(Voir article ci-contre)

Dimanche 28 février

DÉFI DANSE - APRÈS-MIDI DANSANT

Salle polyvalente de 14 h 30 à 19 h avec l'orchestre J.-Pierre Franck
Tel : 06 87 98 34 79

BIBLIOTHÈQUE

Pas de contes ce mois-ci, rendez-vous le 25 mars pour de nouvelles histoires.

Fermeture pour les vacances : du dimanche 21 février au mardi 1^{er} mars inclus.

MARCHÉ ET PLACES DE PARKING

Le marché de La Buisse, qui a lieu tous les vendredis soirs de 16 h à 19 h, grandit ! Six marchands sont maintenant présents : un boucher, une fromagère, un primeur, une pâtisserie (et plats cuisinés), une marchande de gâteaux orientaux et un camion « Fish and Chips ».

Nous vous demandons de respecter les interdictions de stationner de 14 h jusqu'à 19 h afin que les

commerçants puissent installer leur étal.

Si des places en marge du marché restent disponibles, elles peuvent être occupées par les seuls clients du marché et doivent pouvoir être libérées à tout moment.

La gendarmerie verbalisera ou fera enlever toute voiture gênante.

UN NOUVEAU CONSEILLER DÉLÉGUÉ AU PÔLE POLITIQUE CULTURELLE ET VIE ASSOCIATIVE



Claire GIBERT a démissionné de son poste de conseillère déléguée au pôle Politique culturelle et Vie associative. Elle occupait déjà ce poste lors du précédent mandat municipal et avait annoncé que le mandat 2014-2020 serait un mandat de transition qui lui permettrait de transmettre sereinement ses dossiers à un nouvel élu.

Après avoir travaillé près de deux ans à ses côtés, c'est tout naturellement **Serge PAPILLON** qui a été désigné, par arrêté du maire, pour la remplacer.



En tant que conseiller délégué au pôle Politique culturelle et Vie associative, il sera en charge :

- de l'animation des commissions relatives aux compétences du pôle,

- du suivi de la vie associative,
- de l'attribution des salles communales et des tarifs associés,
- du suivi des projets de la MJC et de la politique de loisirs des jeunes.

Claire Gibert, quant à elle, restera une conseillère municipale active et impliquée dans trois commissions municipales (Communication, Culture, Vie Associative) ainsi que dans la commission Culture du Pays Voironnais.

PROMOUVOIR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE LOCALE



La municipalité souhaite favoriser l'activité économique locale en rendant plus visibles les artisans, commerçants et entrepreneurs dont le siège social se situe à La Buisse.

Si vous souhaitez être référencé dans le document que nous allons établir et mettre en ligne, envoyez-nous les informations suivantes : nom de l'entreprise, type d'activité, adresse du siège social, numéro de tel, adresse mail, n° SIRET.

INSCRIPTION À L'ÉCOLE MATERNELLE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2016/2017



L'inscription concerne les enfants nés en 2013 et tous les enfants nouvellement arrivés à La Buisse.

Afin d'inscrire votre ou vos enfant(s) à l'école maternelle, vous devez prendre un

rendez-vous dès à présent par téléphone auprès de Madame Anne CHALLIER, service périscolaire et scolaire au 04 76 55 07 88.

Pour ce rendez-vous, vous devez vous munir :

- du livret de famille
- d'un justificatif de domicile
- d'un jugement de divorce, le cas échéant.

ASS. SHANTI - STAGE DE YOGA POUR LES ENFANTS DE 6 À 10 ANS

du mercredi 17 au vendredi 19 février,
Salle socio-éducative, de 10 h à 12 h

Stage complet = 38 € (ou 15 € par matinée)

Pour tout renseignement ou pour s'inscrire :

Association SHANTI

<http://www.yoga-la-buisse.com/>

Claire Arthus-Champon

ass.shanti@free.fr / 06 52 64 94 82

ASS. BUISSARDE FRANCO ITALIENNE

L'ABFI est heureuse de vous proposer un week-end à Turin pour le mois de mai 2016.

Toute personne intéressée par ce voyage est priée de contacter la présidente Marie PEDANO au 06 26 02 44 29.



Plus d'infos au prochain numéro.

DÉJECTIONS CANINES

Tous les enfants connaissent le « chemin aux crottes » situé entre la pharmacie et le terrain des boules. Ce surnom pourrait faire sourire si la réalité n'était pas aussi prosaïque : de nombreuses crottes de chien jonchent le chemin et qu'il faut essayer d'éviter, avec ses enfants, sa poussette, ou sa canne. Et la liste des espaces publics régulièrement souillés est longue :



les abords de l'église, les cheminements piétonniers...

Le manque de civisme de certains propriétaires canins rend le quotidien des riverains peu sympathique et peu hygiénique.

Un rappel de la loi : tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement et par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe (35 euros).

LA FIN DU COMITÉ DES FÊTES ?

Après plusieurs années d'engagement et de dévouement, le bureau du comité des fêtes a démissionné et, faute de relève, l'association est sur le point d'être dissoute.

Créé en 1998, cette association a pour objectif d'animer le village et d'aider logiquement les autres associations. Le Comité des fêtes est notamment l'organisateur d'un moment fort de notre village : la fête de la musique, avec son feu d'artifice et ses manèges.

Remercions chaleureusement l'équipe de bénévoles présidée par Laurent CACCAVO qui a, jusqu'à maintenant, organisé ces moments festifs et conviviaux, si importants pour notre commune.

La commission association, consciente de la perte que représenterait la disparition du comité des fêtes, invite tous ceux qui souhaitent jouer un rôle dans l'animation du village à se réunir lundi 8 février à 18 h en mairie.

MÉMO-SERVICES

Mairie

Tél : 04 76 55 00 78

Fax : 04 76 55 09 53

mail : mairie-de-la-buisse@labuisse.fr

site : www.labuisse.fr

<https://www.facebook.com/villelabuisse>

Agence postale

Tél : 04 76 05 64 98

Bibliothèque

Tél : 04 76 55 07 23

<http://bibliotheque-de-la-buisse.e-monsite.com>

École maternelle

Tél : 04 76 55 04 34

École élémentaire

Tél : 04 76 55 00 92

Cantine/Garderie/Act. périscolaires

Tél : 04 76 55 07 88

Urgences

SAMU 38 et SMUR 15

Pompier 18

Commissariat de Voiron 04 76 65 93 93

Centre anti-poison 04 76 42 42 42

Gendarmerie de Voreppe 17
ou 04 76 50 22 17

Santé

Gardes de nuit en semaine

Du lundi au dimanche de 20 h à minuit,
un médecin généraliste assure les gardes
aux urgences de l'hôpital de Voiron.

Tél : 04 76 67 14 71

Pharmacies de garde du Pays Voironnais

en dehors des heures d'ouverture et en
cas d'urgence appeler le **3915** ou sur
internet [http:// www.sosgardes.fr](http://www.sosgardes.fr)

Cabinet médical 04 76 65 87 90

Infirmières

• Laurence Serre 04 76 55 05 11

• Cab. Magali Digard
& Karine Laugier 06 86 99 44 71

• Pascale Cappé 04 76 06 24 59

Kinésithérapeutes et

Ostéopathes 04 76 55 02 41

Orthophoniste 04 76 67 30 84

Pharmacie 04 76 55 04 82

Psychomotricienne 04 76 67 30 84



Programme de l'accueil de loisirs pour les enfants
de 3 à 12 ans

« On s'amuse ! »

Mercredi 3 février

Temps calme à la bibliothèque

Atelier petit pâtissier : ça crêpe à la MJC !

Mercredi 10 février

« Mardi gras ! Ah non, c'était hier... » : confection de masques rigolos

Jeux : qui est-ce ?

Vacances de février

Du 15 au 19 février : une semaine « les sens en alerte ! »

Du 22 au 26 février : une semaine au Canada (sortie à la patinoire de
Grenoble)

Programme de l'accueil SPÉCIAL PRÉ-ADOS les vendredis de 17 h à
19 h et SPÉCIAL ADOS les vendredis de 19 h à 20 h 30

« Du graff, des jeux et du ski »

Vendredi 5 février

(PA) Atelier graffiti (au feutre) / activité en fonction des envies des
jeunes

Soirée jeux pour tous les âges, à partir de 20 h

Des espaces différents : jeux de plateau, jeux stratégiques, jeux de
construction, jeux d'ambiance, tournoi de baby foot, jeux en bois...

Vendredi 12 février

(PA) Atelier graffiti et dessin (au feutre) / Ping-pong et jeux sportifs

Préparation de la sortie du mois suivant / Ping-pong et mini FOOT

Vacances de février :

Stage ski dans le Vercors du 15 au 19 février (sous réserve
d'encadrement suffisant) - Inscription entre le 1^{er} et le 5 février.

SOIRÉE JEUX pour tous les âges,
à partir de 20 h VENDREDI 5 FÉVRIER

Des espaces différents : jeux de plateau, jeux stratégiques, jeux de
construction, jeux d'ambiance, baby foot, jeux en bois... et concours de
Kapla !

Merci de réserver vos places soit par téléphone soit par mail à la mjc !

ÉTAT CIVIL 2015

NAISSANCES

- Lucy PASCALIN HOSBON, née le 21/10/2015 à LA BUISSE
- Paul FAVIER, né le 07/11/2015 à SAINT MARTIN D'HERES
- Mohamed-Badreddine BENSALLAH, né le 07/12/2015 à VOIRON
- Lilian JULITTE, né le 09/12/2015 à VOIRON
- Robin DUCROTOIS, né le 13/12/2015 à VOIRON